2008-05457/

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Québec

COMMUNIQUÉ
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

***Prix Droits et Libertés* – Édition 2006**
L'APPEL DE CANDIDATURES EST LANCÉ

Montréal, le 28 août 2006 – La période de mise en candidature pour l'attribution du *Prix Droits et Libertés* 2006 est commencée. M. Marc-André Dowd, président par intérim de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a adressé à près de 2 000 organismes, institutions et groupes communautaires une invitation à soumettre des candidatures au *Prix Droits et Libertés* 2006.

Depuis 1988, ce prix est décerné par la Commission à l'occasion de l'anniversaire de l'adoption de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* le 10 décembre 1948. Il permet de souligner l'excellence du travail réalisé au Québec par des personnes ou des groupes œuvrant à la défense des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Le formulaire de mise en candidature est disponible sur le site Web de la Commission www.cdpdj.qc.ca, dans chaque bureau régional de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, ainsi qu'au Secrétariat du *Prix Droits et Libertés* (M^me^ Line Laberge au (514) 873-5501).

La date limite pour la réception des candidatures est le 13 octobre 2006. La remise du prix se fera publiquement le 6 décembre 2006, en présence de personnalités ayant œuvré à la promotion et à la défense des droits et libertés de la personne et les droits de la jeunesse.

– 30 –

Source
M^me^ Ginette L'Heureux
(514) 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 207 ou (514) 249-6181
M. Sylvain Archambault
(514) 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 210